MAIRIE DE VERTHEUIL EN MEDOC
33180 VERTHEUIL
Département
De la GIRONDE—33
Arrondissement de LESPARRE
Canton de PAUILLAC
Tél. : 05 56 73 30 10
Fax : 05 56 73 38 19
E Mail : communedevertheuil@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 AVRIL 2018

L'an deux mil dix huit, le onze Avril à dix neuf heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Rémi JARRIS, Maire de VERTHEUIL.

PRESENTS : *MM JARRIS, ARDILLEY,PREVOSTEAU,Mmes CHAISE-LEPINE,DUBOIS, SAINTEMARIE,MOUFLET MM LELONG, BEAU,LOBET et GRAULIERE*

ABSENT : *Monsieur MILLET*

ABSENTES EXCUSEES:

- *Madame FRANCHINI Anne-Laure*
- *Madame MAIRE Odile qui donne procuration à Monsieur ARDILLEY Jacques.*

Monsieur ARDILLEY est nommé secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

I) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Monsieur Le Maire présente en détail à ses collègues, le Compte Administratif 2017, qui laisse apparaître un excédent de clôture au 31/12/2017 avec un cumul des années précédentes de 345 346.99 €.

Le Compte Administratif 2017, qui concorde exactement avec le Compte de Gestion du Trésorier Payeur, est donc approuvé par 11 voix (Monsieur JARRIS n'ayant pas participé au vote).

2) COMPTE DE GESTION 2017

Le Compte de Gestion 2017, établi par le Trésorier de Pauillac, qui présente le même excédent , est également approuvé à l'unanimité.

3) AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017, décide à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter le résultat de la section de Fonctionnement de la façon suivante :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

• *Résultat de l'exercice 2017*	*+ 197.657,77 €*
• *Résultat reporté de l'exercice N-1*	*+ 458.795,10 €*
• *Résultat de clôture à affecter*	*+ 656.452, 87€*

Besoin réel de financement de la section d'Investissement :

• *Résultat de l'exercice 2017*	*- 290.696,32 €*
• *Résultat reporté de l'exercice N-1*	*- 20.409,56 €*
• *Résultat cumulé*	*- 311.105,88 €*
• *Dépenses d'Investissement restant à réaliser*	*- 2.304,60 €*
• *Recettes d'investissement restant à réaliser*	*+ 105.507,28 €*
• *Solde des restes à réaliser*	*+ 103.202,68 €*
• *Besoin réel de financement*	*- 207.903,20 €*

Affectation de résultat de la section de Fonctionnement :

• *En couverture du besoin réel de financement de la section d'Investissement (compte 1068)*	*207.903,20 €*
• *Affectation en report au 002*	*448.549,67 €*

4) VOTE DES TROIX TAXES LOCALES DIRECTES 2018

Monsieur Le Maire présente à ses collègues, l'état de notification des trois taxes locales directes pour l'année 2018 avec les allocations correspondantes.

Il commente également les taux d'imposition et les compare avec les moyennes nationale et départementale.

Aussi, après discussion, le Conseil accepte par 7 voix pour et 5 voix contre , les taux de la taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et du Foncier Non Bâti qui sont les suivants :

- *Taxe d'habitation: 18.24 %*
- *Taxe Foncier Bâti : 23.07 %*
- *taxe du Foncier Non Bâti :46.20 %*

5) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

Le Conseil Municipal établit en détail, par chapitre et par article, le Budget Primitif 2018, tel qu'il a été élaboré par la Commission des Finances le 10/04/2018.

Après plusieurs précisions données aux conseillers municipaux, ceux-ci acceptent unanimement le budget voté au chapitre qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à 1.234.393,67 € en section de fonctionnement et à 1.092.496,64 € en section d'Investissement.

A la section de fonctionnement, quelques comptes ont été réajustés en fonction des dépenses déjà réalisées ou à réaliser en section d'Investissement.

D'autre part,les participations intercommunales ont été appropriées aux besoins et les subventions habituelles ont été reconduites avec les modifications suivantes et adoptées par 7 voix pour et 5 abstentions.

NOM DE L'ASSOCIATION	PREVISIONS 2018
ACCA	1500
Anciens Combattants	0
A.P.E	1100
Ball Trap	900
Vertheuil Loisirs	1750
Elan Vertheuillais	1000
Garde Mémoire	1100
La Passiflore	720
Les Amis de L'Abbaye	1500
Les Papilles	360
Pompiers de Pauillac	210
S'FORME	360
Tennis de table	600
Jeunes Sapeurs Pompiers du Centre Médoc	360
TOTAL	11.460

6) FONDS D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2018

Le Maire expose au conseil les modalités de mise en place du programme du FDAEC pour l'exercice 2018.

Le Président du Conseil Départemental, dans sa lettre du 17 Janvier 2018, nous fait part du maintien de cette aide qui a été en 2017 de 16.063 € pour la Commune de VERTHEUIL. Il est proposé de solliciter l'attribution de ce montant pour le financement des projets suivants:

Le plan de financement proposé est le suivant :

INTITULE DES PROJETS	MONTANT
Réalisation d'une dalle d'assise Abri-voyageurs	3.859,00 €
Mobilier Salle des Augustins	6.925,58 €
Mobilier Restaurant Scolaire	7.848,95 €
Renforcement climatisation Salle des Augustins	11.120,54 €
Aménagement bas-côtés Rue de la Gare	8.665,00 €
TOTAL H.T	**38.419,07 €**
Subvention Départementale + Cds 0.99 (160063 x 0.99)	15.902,37 €
Autofinancement y compris T.V.A	30.200,51 €
TOTAL T.T.C	46.102,88 €

Après avoir débattu, le Conseil approuve à l'unanimité la délibération.

7) FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE 2018

Le Maire expose au conseil les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale.

Il propose de présenter à ce financement, la création d'une voie communale entre le Cimetière et le Château Le Bourdieu.

Le plan de financement est le suivant:

INTITULE DES PROJETS	MONTANT
Devis SARRAZY	48.339,00 €
Subvention du Département 35 % plafonné à 25000 € + cds de 0.99 soit 8750 € x 0.99	8.662,50 €
Autofinancement y compris T.V.A	49.344,30 €
TOTAL T.T.C	**58.006,80 €**

Après avoir débattu, le conseil approuve à l'unanimité la délibération.

8) AMENDES DE POLICE 2018

Le Maire propose au conseil de présenter au Conseil Départemental une demande de financement portant sur des travaux de sécurisation des sites suivants :

- *Création d'un parking « handicapés » aux abords de l'Abbatiale*
- *Sécurisation de la sortie du parking de la Salle des Augustins sur la Rue de l'Abbaye*
- *Marquage de sécurisation des plateaux surélevés à l'entrée de la Place Saint Pierre et à la sortie du Foyer Occupationnel Laride à Lugagnac.*

Plan de financement proposé :

INTITULE DES PROJETS	***MONTANT***
Création d'un parking HCP au chevet de l'Abbatiale	*10.403,00 €*
Protection de l'accès à l'Abbatiale	*1.634,92 €*
Sécurisation de la sortie du parking de la Salle des Augustins sur la Rue de l'Abbaye	*6.379,20 €*
Renforcement du marquage des plateaux surélevés à l'entrée de la Place Saint Pierre à l'entrée du Foyer Occupationnel Laride à Lugagnac	*3.550,00 €*
Subvention sollicitée au titre des Amendes de police 2018 soit 40 % de la dépense plafonnée à 20.000 € soit 8.000 €x CDS 0.99	*7.920,00 €*
Autofinancement y compris T.V.A	*18.440,54 €*
TOTAL T.T.C	***26.360,54 €***

Après en avoir débattu, le conseil approuve à l'unanimité cette délibération.

9) QUESTIONS DIVERSES

- ***Enfouissement des réseaux téléphoniques Rue des Martyrs de la Résistance.***

L'opération d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est projeté de la Place des jardins jusqu'au carrefour de Fondeminjean.

Concernant l'enfouissement des réseaux téléphoniques, le Maire propose de solliciter l'aide du Département selon les modalités suivantes :

INTITULE DES PROJETS	MONTANT
Devis quantitatif et estimatif	*17.245,50 €*
Subvention du Département sur la base de 25 % des travaux plafonnés à 80.000 €x cds de 0.99	*4.268,26 €*
Autofinancement y compris T.V.A	*16.426,34 €*
TOTAL T.T.C	***20.694,60 €***

Après en avoir débattu, le Conseil approuve la délibération à l'unanimité.

- ***Enfouissement des réseaux Eclairage Public « Rue des Martyrs de la Résistance-Programme Article 8***

Le Maire fait part à l'assemblée du devis quantitatif et estimatif relatif à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public « Rue des Martyrs de la Résistance » de la Place des Jardins jusqu'au carrefour de Fondeminjean, dans le cadre du programme Article 8.

INTITULE DES PROJETS	MONTANT
Devis estimatif	*32.695,00 €*
Montant de la subvention SIEM+ ENEDIS 70% du montant des travaux	*22.886,50 €*
Autofinancement y compris T.V.A	*16.347,50 €*
TOTAL T.T.C	***39.234,00 €***

Le Conseil, après en avoir débattu, approuve la délibération à l'unanimité pour :

- *Accepter le coût du programme et le plan de financement de l'opération*
- *Décider des travaux*
- *Déléguer la maîtrise d'ouvrage à ENEDIS*
- *Autoriser le Maire à verser, sur émission d'un titre de recettes du SIEM, la participation de la commune.*

- ***Autres questions diverses***

- Chantier Jeunes 2018 : Après avoir pris connaissance de cet appel à projet, le Conseil accepte à l'unanimité de proposer la candidature de Vertheuil.

- *Projet FAQ Wifi Territorial :*

  Un appel à projet est lancé par l'Etat pour déployer un réseau Wifi public.
  Le financement se ferait sous la forme de tranches permettant une couverture à 100 % d'un site, dans la limite de 15 K€.
  Le Conseil exprime son accord de principe sur la candidature de la commune et demande au Maire de réunir plus d'information sur ce dispositif.

- *Label « Petite Cité de caractère » :*

  Le Maire fait part au Conseil de l'intérêt que présenterait pour notre commune de solliciter la label de « Petite Cité de Caractère ».
  L'avantage serait :
- *d'accroître la visibilité de notre village et son attractivité touristique et de générer des retombées économiques.*
- *d'accéder à de nouvelles possibilités de subventions pour la commune et pour les propriétaires.*

  La procédure commence par la création d'une zone de protection du patrimoine (SPR).
  Le Conseil, après en avoir débattu accepte cette proposition à l'unanimité.

- *Panneaux Plan de Vertheuil :*

  Le Maire appelle les conseillers à faire part de projets pour le remplacement de deux panneaux.

- *Enherbement de Cimetière :*

  Devant les divergence des avis, le Maire invite les conseillers à participer à une réunion sur site.

- *Ossuaire communal :*

  Le Maire fait part de la création d'un ossuaire communal dans un caveau abandonné.

- *Bibliothèque :*

  La signalétique de la Bibliothèque sera changée.

- *Communication communale :*

  Le Maire fait part au conseil des nouvelles dispositions prises pour améliorer la communication communale :
  - Créer un Vertheuil Infos trimestriel pour alléger le Vertheuil Flash semestriel.
  - Créer une Vertheuil Newsletter hebdomadaire pour le coût annuel de 4500 € environ.

- *<u>Fleurissement du village</u> :*

  Sur proposition de Sophie MOUFLET, un budget de 1 500€ sera proposé à ce sujet.

- *<u>Vignoble de la Commune</u> :*

  Le Maire revient à son ancien projet de création d'un vignoble communal sur une parcelle AOC appartenant à la commune.
  Cette création se ferait en plusieurs étapes, la première étant le dessouchage du site pour la somme de 3585 € TTC.
  Après débat la conseil approuve cette proposition.

- *Une question de Sophie MOUFLET conduit le débat sur les travaux de mise aux normes du site abbatial. Le Maire propose de se réunir à ce sujet.*

Toutes les questions soumises à délibération étant épuisées la séance est levée à 22 h 00.